

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de la transition écologique, de
la biodiversité et des négociations
internationales sur le climat et la nature

Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture

Décision du 19 février 2026 relative à la composition du comité national de sélection des sujets au titre de l'année 2026

NOR : TECM2605111S
(*Texte non paru au journal officiel*)

Le directeur général des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture,

Vu le décret n° 2015-723 du 24 juin 2015 modifié relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime et aux conditions d'exercice de fonctions à bord des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche et aux cultures marines ;

Vu l'arrêté du 12 août 2015 modifié relatif à l'organisation des évaluations pour l'obtention des modules constitutifs de titres et diplômes de formation professionnelle maritime ;

DÉCIDE

Article 1^{er}

Les cadres A de corps civils ou militaires ayant une expérience dans le domaine maritime, les professeurs appartenant à un corps civil ou militaire ayant une expérience dans le domaine maritime secondaire ou supérieur, les enseignants non fonctionnaires chargés de cours dans l'enseignement maritime secondaire ou supérieur et les personnalités qualifiées dont les noms suivent sont désignés pour participer aux réunions du comité national de sélection des sujets au titre de l'année 2026.

Présidence, cadres A de corps civils ou militaires ayant une expérience dans le domaine maritime :

M. GABRIEL Gilbert, président ;

M. BOUILLON Jean-Frédéric, vice-président.

Professeurs appartenant à un corps civil ou militaire ayant une expérience dans le domaine maritime secondaire ou supérieur :

Mme ABALLEA Mari ;
M. BERNABEN Jean-Pierre ;
M. CASTAING Eymeric ;
M. CHOMARD Jérôme ;
M. GICQUEL Pierre ;
M. LABILLE Léon ;
M. LANSADE Olivier ;
M. LARGEMENT Jean-Baptiste ;
M. LE PIVER Charles ;
M. MAURIAC Régis ;
M. PEN Stéphane ;
M. SALAUN Jean-Baptiste.

Enseignants non fonctionnaires chargés de cours dans l'enseignement maritime secondaire ou supérieur

M. BARA Maurice ;
M. BATO Guilhem ;
M. BERTRAND Bastien ;
M. CHAUFAILLE Franck ;
M. CHIFFOLLEAU Pierre ;
M. DEMOULIN Pierrick ;
M. DRAGUSAN Adrian ;
M. FOUCHARD Jérôme ;
M. GARRET Philippe ;
M. GROISARD Dominique ;
M. KERMARREC Briec ;
M. LACHERAY Christophe ;
M. LECOCQ Yann ;
M. LOUAZEL Briac ;
Mme LEPOURRY Chloé ;
M. MÉTAYER Tristan ;
M. MOSSER Thibaud ;
M. RABILLER Yvan ;
Mme RAFIN-MONTEIL Solange ;
Mme TOSTIVINT Sophie ;
M. VINET Antoine.

Personnalités qualifiées :

M. ANDRIAMPARANY Hery-Zo ;
Mme BETTON Catherine ;
M. BONJOUR Simon ;

M. BURLAUT Baptiste ;
M. CHEVALLIER Adrien ;
M. DANSSAERT Axel ;
Mme DELZENNE Charlotte ;
M. DESCHAUME Jérôme ;
M. ESTAVOYER Mathieu ;
Mme GERMILLAC Catherine ;
M. GUIBERT Gabriel ;
M. JAFFREZIC Henri ;
M. HURIET Bruno ;
M. HURLET Maurice ;
M. LAINE Jean-Baptiste ;
M. LE BOUSSE Christian ;
M. LE GUEST Erwan ;
M. LOISON Erwan ;
M. MONIE Arthur ;
M. PETIT Claude ;
M. POUSTHOMIS Jean ;
M. RECHER Hugues ;
M. RUGGIERI Pierre ;
M. SCHELLINO Jean-Claude ;
M. VASSAL Philippe ;
M. VIGNAUX Philippe.

Article 2

Le comité national de sélection des sujets peut se constituer en groupes de travail selon la nature et la spécificité des sujets à sélectionner. Il est réuni à Nantes dans les conditions fixées par une note de l'inspecteur général de l'enseignement maritime relative à l'organisation des travaux du comité.

Article 3

Le directeur général des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature.

Fait le 19 février 2026

Pour le directeur général et par délégation :
Le chef du bureau des examens maritimes

G. GABRIEL